

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)
AUPRES DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2016

Selon la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'activité de la CLI de Cattenom en 2016 est présentée selon les axes suivants :

1. Les réunions de la CLI de Cattenom
 - a) Réunion du 26 avril
 - b) Réunion du 10 novembre
2. Le suivi des activités du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom
 - a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE déclarés par l'exploitant
 - b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
3. L'information du public
 - a) Lettre d'information semestrielle
 - b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Conseil Départemental
4. Autres activités
 - a) Interview de la CLI à l'occasion des 30 ans de la centrale
 - b) Réunion de présentation de l'ASN à la nouvelle Vice-Présidente de la CLI
 - c) Participation aux réunions des chargés de mission de l'ANCCLI le 12 mai et le 12 décembre
 - d) Réunion sur les réexamens de sûreté des réacteurs associés aux 4èmes visites décennales des réacteurs de 900 MGW
 - e) Groupe de travail des CLI transfrontalières les 20 et 21 juin
 - f) Table-ronde européenne sur les situations accidentelles et post-accidentelles nucléaires
 - g) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI
 - h) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI
 - i) Visite du CNPE de Cattenom
 - j) Campagne d'iode

1. Les réunions de la CLI

Par un arrêté du 22 février 2016, Mme Rachel ZIROVNIK, Conseillère Départementale de la Moselle, a été nommée Vice-Présidente la CLI de Cattenom.

Mme ZIROVNIK a présidé les deux réunions de l'année 2016, qui se sont tenues respectivement le 26 avril et le 10 novembre.

a. Réunion du 26 avril

Cette réunion s'est déroulée à la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville et a rassemblé 27 membres.

Les sujets traités ont porté sur le bilan de l'année 2015 du CNPE de Cattenom et ses perspectives pour l'année 2016, sur la mise en œuvre des mesures post-Fukushima et plus particulièrement l'installation des diesels d'ultime secours, sur les dispositions en matière de sûreté nucléaire de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte votée le 17 août 2015 et enfin sur deux événements de niveau 1 : le premier lié à la détection tardive d'un défaut de réglage sur une vanne d'isolement de l'unité de production n°3 (déclaré le 4 février) et le second lié à l'insertion des grappes de régulation de puissance suite à une intervention de maintenance sur l'unité de production n°2 (déclaré le 7 mars).

Le rapport d'activité annuel et le compte rendu d'exécution du budget pour 2015 ont ensuite été présentés par la Vice-Présidente de la CLI.

b. Réunion du 10 novembre

La réunion du 10 novembre s'est déroulée au Conseil Départemental de la Moselle. 26 membres de la CLI étaient présents.

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, qui renforce les missions des CLI, cette réunion était ouverte au public. Pour ce faire, une modification du règlement intérieur, qui a permis de fixer les modalités de l'ouverture au public, a dû être approuvée par les membres en début de réunion.

L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a ensuite pu présenter son bilan des activités de la centrale pour l'année 2015, avant que ne soient exposés trois événements de niveau 1 : le dépassement de délai d'indisponibilité de matériels sur l'unité de production n°1 (déclaré le 7 juin), l'indisponibilité partielle du système de conditionnement de l'air en salle de commande de l'unité de production n°4 (déclaré le 8 juillet) et le défaut de câblage d'un dispositif de surveillance des générateurs de vapeur de l'unité de production n°1 (déclaré le 27 octobre).

Puis ont été évoqués la campagne de distribution d'iode, ainsi que l'actualité des dossiers barrés, correspondant aux défauts d'assurance qualité dans la fabrication de pièces forgées de l'usine Areva-Creusot-Forge.

Les membres de la CLI ont approuvé le programme d'activité et le budget prévisionnel pour l'année 2017, avant que ne soient abordés trois sujets en points divers : l'extension du périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) à 20 km, la visite décennale de l'unité de production n°1 et l'actualité du groupe de travail des CLI transfrontalières.

2. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom

Le suivi des activités du CNPE de Cattenom est assuré sur la base des informations et des documents communiqués au secrétariat de la CLI par l'exploitant (EDF) et par l'ASN.

a. Événements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE et déclarés par l'exploitant

La CLI est directement informée par l'exploitant de tous les événements qu'il déclare à l'ASN.

En 2016, la centrale a déclaré à l'ASN 6 événements significatifs sûreté de niveau 1 (auquel s'ajoute 1 événement générique, c'est à-dire qui concerne plusieurs centrales nucléaires françaises dont Cattenom, déclaré par EDF au niveau national) et 37 écarts de niveau 0 sur l'échelle INES qui compte 7 échelons.

Les informations au sujet des événements sont systématiquement diffusées aux membres de la CLI dès le niveau 1 sur l'échelle INES. Elles sont ensuite mises en ligne sur la page de la CLI de Cattenom du site du Conseil Départemental, en français et en allemand.

b. Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'ASN

Chaque année, l'ASN propose aux membres de la CLI de participer en tant qu'observateurs aux inspections organisées sur le site de Cattenom. Au cours de l'année 2016, deux membres de la CLI ont participé à deux inspections (un membre sur le thème « systèmes électriques et de contrôle-commande », et un membre sur le thème « suivi en service des équipements sous pression nucléaire soumis à l'arrêté du 12 décembre 2005 »).

3. L'information du public

a. Lettre d'information annuelle

Depuis 2012, la Lettre de la CLI paraît semestriellement, afin de répondre à la demande d'information des populations environnantes. L'ASN finance la réalisation et la diffusion de la Lettre de la CLI de Cattenom depuis sa création en 2008. Depuis 2014, le remboursement n'est plus intégral. Il est passé de 14 000 € à 11 750 €.

Dans ce contexte, le Département de la Moselle qui, en raison d'un environnement budgétaire toujours plus contraint, ne peut assumer entièrement les frais de communication de la CLI de Cattenom, a choisi de limiter la diffusion papier de la seconde Lettre de l'année aux communes et aux EPCI du PPI, ce qui a permis de maintenir le budget à l'équilibre. Les coûts de réalisation et de diffusion des deux Lettres se sont donc élevés à 11 750 € (6 653,46 € pour la Lettre n°13 et 5 096,54 pour la Lettre n°14).

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°13 s'est réuni le 26 avril 2016.

La Lettre de la CLI n°13 comporte un éditorial donnant la parole à Vice-Présidente la CLI, nouvellement nommée, qui développe les enjeux de l'année 2016, puis un article sur la mise en application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, un article

sur l'avancement du grand projet industriel avec un focus sur les diesels d'ultime secours, un point sur la campagne de distribution d'iode stable à la population contenant une invitation à aller retirer ses comprimés, assortie d'une rubrique « le chiffre » indiquant le taux de retrait, une présentation de deux événements de niveau 1 intervenus à la centrale de janvier à avril, ainsi qu'un encart annonçant l'arrivée du nouveau Directeur de la centrale, M. Thierry ROSSO.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°14 s'est tenu le 10 novembre 2016.

La Lettre de la CLI n°14 contient, quant à elle, un éditorial sur l'élargissement programmé du PPI à 20 km, un article sur un premier bilan du grand projet industriel, un point d'avancement sur le groupe de travail des CLI transfrontalières et ses travaux en 2016, un article sur les anomalies de l'usine Areva-Creusot-Forge, une rubrique « le chiffre » portant sur les nouveaux pourcentages de retrait de comprimés d'iode stable pour les foyers, les entreprises et les établissements recevant du public, et un article recensant trois événements de niveau 1 intervenus à la centrale entre mai et décembre.

La Lettre d'information de la CLI n°13 a été diffusée au cours de la semaine du 27 juin au 1^{er} juillet 2016 aux 46 000 foyers mosellans habitant dans un périmètre défini par un rayon de 10 km autour de la centrale de Cattenom. Cette zone correspond au périmètre du PPI. Les membres de la CLI en ont par ailleurs reçu un exemplaire chacun, tandis que les maires des communes du périmètre PPI ont été destinataires de 20 exemplaires, et les Présidents des six EPCI du nord mosellan de 40 exemplaires, afin qu'elles soient mises à disposition du public.

Quant à la 14^e Lettre, elle a été diffusée lors de la semaine allant du 03 au 06 janvier 2017 de manière restreinte en version papier aux membres de la CLI, aux mairies et EPCI du territoire. Une diffusion électronique a par ailleurs été assurée via la page Facebook du Conseil Départemental et via la page internet de la CLI.

b. Page dédiée à la CLI sur le site internet du Conseil Départemental de la Moselle

La page dédiée à la CLI de Cattenom sur le site internet du Conseil Départemental de la Moselle a été activée en octobre 2011.

Cette page présente le fonctionnement, les missions et les moyens d'action de la CLI. La composition des membres de la CLI y est également disponible.

Il est rappelé que la Lettre de la CLI a pour objectif de répondre aux questionnements des populations avoisinant la centrale, de présenter une information compréhensible et indépendante et de diffuser les bonnes pratiques en cas d'incident. Les Lettres de la CLI sont consultables et téléchargeables en format électronique en français et en allemand (depuis la Lettre n°6) sur le site internet du Conseil Départemental.

Une nouvelle rubrique est apparue en 2013, le « point sûreté », qui liste désormais les événements sûreté à partir du niveau 1 de l'échelle INES, intervenus au CNPE.

Un encart sur la distribution de comprimés d'iode a été ajouté, dans le cadre de la campagne démarrée au début de l'année 2016, visant à la fois à renouveler les comprimés d'iode distribués en 2009 qui arrivent à péremption et à développer la culture de « radioprotection » des riverains des 19 centrales nucléaires françaises.

4. Autres activités

- a) Interview de la CLI à l'occasion des 30 ans de la centrale de Cattenom
- b) Réunion de présentation de l'ASN à la nouvelle Vice-Présidente de la CLI
- c) Participation aux réunions des chargés de mission de l'ANCCLI
- d) Réunion sur les réexamens de sûreté des réacteurs associés aux 4èmes visites décennales des réacteurs de 900 MGW
- e) Groupe de travail CLI des transfrontalières les 20 et 21 juin
- f) Table-ronde européenne sur les situations accidentelles et post-accidentelles nucléaires
- g) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI
- h) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI
- i) Visite du CNPE de Cattenom 25 novembre
- j) Campagne d'iode

a) Interview de la CLI à l'occasion des 30 ans de la centrale de Cattenom

Le CNPE de Cattenom a réalisé un reportage à l'occasion de ses 30 ans d'existence, qui a mis en scène des personnalités du territoire qui, lors d'interviews, ont évoqué leur vision de la centrale et ont formulé des vœux à son encontre.

Ont été interviewés le Président de la CLI, Patrick WEITEN ainsi que la secrétaire de la CLI. Le film a été diffusé lors des célébrations de cet événement.

b) Réunion de présentation de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) à la nouvelle Vice-Présidente de la CLI

Suite à la nomination d'une Vice-Présidente de la CLI, en la personne de Mme Rachel ZIROVNIK, le 22 février 2016, l'ASN a proposé de la rencontrer afin de lui présenter son organisation et ses activités. Ce premier échange a conforté la bonne coopération et la transparence entre les deux entités.

c) Participation aux réunions des chargés de mission de l'ANCCLI

Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI de Cattenom, a participé à deux réunions du club des chargés de mission de l'ANCCLI, le 12 mai et le 12 décembre. Lors de la première réunion, les discussions ont porté sur l'actualité de chaque CLI ainsi que sur la campagne de distribution des comprimés d'iode, en présence du Directeur Général Adjoint de l'ASN chargé de la communication, venu exposer l'avancement de la campagne de distribution. Un point sur la mise en œuvre par les CLI de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a été fait par un conseiller auprès du Président de l'ASN, avant que ne soit présenté l'outil « Openradiation », projet collaboratif de mesure de la radioactivité ambiante par le public à l'aide d'une application dosimétrique sur smartphone.

La seconde réunion a notamment permis de revenir sur les réunions publiques organisées par les différentes CLI et d'en partager les expériences. Un projet de recueil des bonnes pratiques des CLI a été annoncé, tel un document mettant en valeur les actions, expertises et initiatives des CLI. Puis, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire a présenté l'exposition itinérante sur la radioactivité et/le nucléaire. En effet, les CLI ont la possibilité de réserver certains panneaux pour créer leur exposition, en fonction d'un projet précis à visée

pédagogique. Les chargés de mission des CLI ont pu poser des questions et obtenir des détails pratiques sur l'organisation.

d) Réunion sur les réexamens de sûreté des réacteurs associés aux 4èmes visites décennales des réacteurs de 900 MGW

Le 22 juin s'est réuni le groupe de travail sur les réexamens de sûreté à l'occasion d'une nouvelle réunion qui avait pour but d'avancer dans les réflexions portant sur les processus de mise en conformité et de maîtrise du vieillissement (du réacteur, de la cuve, de l'enveloppe...), ainsi que sur l'extension de la durée de fonctionnement des réacteurs de 900 MGW. Y assistaient, pour la CLI de Cattenom, M. Bernard ZENNER, 1^{er} Adjoint au Maire de Cattenom et M. Roger SPAUTZ, de Greenpeace Luxembourg.

e) Groupe de travail des CLI transfrontalières les 20 et 21 juin

L'ANCCLI et la CLI de Cattenom ont organisé, le 20 juin 2016 au Conseil Départemental de la Moselle, la quatrième réunion du groupe de travail des CLI transfrontalières. Etaient présentes les CLI actuellement membres (Chooz, Fessenheim, Gravelines, Manche, Bugey, Somanu), ainsi que des experts venant de l'ANCCLI, de l'association Nuclear Transparency Watch, de l'ASN ou encore de l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO).

Il s'est agi d'une rencontre technique entre CLI transfrontalières pour réfléchir aux manières d'améliorer la prise en compte des disparités entre pays dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence, et de gérer l'information et la participation du public dans la préparation des crises nucléaires.

La CLI de Cattenom était représentée par la Vice-Présidente, Mme Rachel ZIROVNIK, M. Pierre ZENNER, Conseiller Départemental du canton de Metzervisse, Maire de Koenigsmacker, Mme Nicole CORTESE, Adjointe au Maire de Boust, M. Guy KREMER, Maire de Boust, M. Bernard ZENNER, 1^{er} Adjoint au Maire de Cattenom, M. Bernard VEINNANT, représentant M. Jean-Marie MIZZON, Maire de Basse-Ham, Mmes Patricia SCHIFFMACHER et Hélène TOBOLA, de l'Agence régionale de Santé (ARS), Mme Anne RIBAYROL-FLESCH (CESER), M. Guy BLEY, Haut-Commissaire Adjoint à la protection nationale du Grand-Duché de Luxembourg, M. Roger SPAUTZ, Greenpeace Luxembourg, et par Mme Anne-Laure MACLOT, Secrétaire de la CLI.

Cette réunion a été suivie le lendemain par une table ronde française du processus ACN2, présidée conjointement par l'ANCCLI, l'ASN et la CLI de Cattenom, par l'intermédiaire de sa Vice-Présidente. Celle-ci portait sur les questions transfrontalières dans le cadre de la préparation à la gestion de crise nucléaire et dans le cadre du développement d'une culture commune du risque. Le processus ACN2 est le sigle pour la Convention d'Aarhus, signée en 1998 par l'Union européenne et les pays européens, et pose des principes d'information, de participation et d'accès à la justice des citoyens en matière d'environnement, concernant donc directement l'ensemble des activités nucléaires. Les participants sont venus de plusieurs CLI françaises, et de structures européennes expertes de la matière (Agence fédérale allemande de gestion d'urgence, Commission européenne).

f) Table-ronde européenne sur les situations accidentelles et post-accidentelles nucléaires

Organisée par l'ANCCLI et la Commission européenne les 29 et 30 novembre, avec le soutien de l'Institut de Radioprotection pour la Sûreté Nucléaire et l'ASN, la table ronde « Aarhus Convention and Nuclear » s'est déroulée en présence de représentants de nombreux pays européens, tels que la Roumanie, la Slovénie, la Grèce, l'Allemagne, l'Angleterre mais aussi l'Ukraine ou encore le Japon. Cet événement poursuivait le dessein de discuter des questions de gestion accidentelle et post-accidentelle, notamment dans des contextes transfrontaliers, dans le cadre de la Convention d'Aarhus.

La Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, Mme Rachel ZIROVNIK, est intervenue lors d'un atelier afin d'évoquer les enjeux de territoire liés à la situation transfrontalière de la centrale de Cattenom. Elle a tenu à présenter les travaux de la CLI de Cattenom avec les autorités de la Grande Région transfrontalière (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Luxembourg et Wallonie).

g) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI

L'Assemblée générale de l'ANCCLI s'est déroulée le 15 novembre à Paris. La situation financière s'est améliorée, l'excédent s'élevant à 48 110 € en 2015 contre 3 875 € en 2014. Toutefois, la subvention exceptionnelle de l'ASN de 105 000 € ne sera plus versée à l'association à l'avenir. Ainsi les charges devront être réduites dès 2017.

Le Président de l'ANCCLI, Jean-Claude DELALONDE, s'est félicité de la montée en compétences des CLI et du renforcement de l'expertise citoyenne, qui passe notamment par l'implication de la société civile via des consultations et une activité grandissante au sein du dialogue parlementaire national et à l'échelle européenne. Il a également salué le partenariat de confiance avec l'ensemble des acteurs du nucléaire. Il a enfin reconnu que des efforts restent à fournir par l'ANCCLI pour se faire connaître du grand public.

En dehors de la poursuite des travaux engagés par les groupes permanents, les groupes de travail et le comité scientifique, l'ANCCLI a multiplié les contacts avec le Ministère de l'Environnement pour défendre les enjeux de sûreté à venir et le financement des CLI. L'association a également participé à diverses rencontres parlementaires sur des thématiques techniques liées à la sûreté (équipements sous pression, déchets, démantèlement).

Enfin, l'ANCCLI a publié trois livres blancs en 2016, portant respectivement sur la réversibilité des déchets, le démantèlement et la planification de la gestion de crise et la gestion post-accidentelle.

h) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI

Le 16 novembre s'est tenue à Paris la 28^{ème} Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI. Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, M. Bernard ZENNER, 1^{er} adjoint au Maire de Cattenom, M. Roger SPAUTZ, de Greenpeace Luxembourg, M. Thomas SEILNER, du Ministère de l'Environnement sarrois, ainsi que Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, ont participé à cette conférence.

M. Pierre-Franck CHEVET, Président de l'ASN, a évoqué la période préoccupante qui s'annonce. Il a jugé comme désormais nécessaire d'accroître le niveau de sûreté des

installations dans la durée tout en tirant jusqu'au bout les leçons de Fukushima, et de préparer la mise en service de nouvelles installations tout en contrôlant les chantiers de démantèlement.

Des débats, sont ressortis les éléments suivants : tout d'abord que le contexte humain, économique et industriel s'avère difficile. Les compétences doivent dès à présent être renouvelées, tandis que des investissements sont nécessaires malgré la situation économique critique. De plus, les découvertes inquiétantes au sein de l'usine Areva-Creusot-Forge, où des teneurs en carbone supérieures à la limite autorisée ont été constatées, malgré des documents attestant de teneurs dans la norme, exigent désormais un renforcement de la transparence et de la rigueur.

La première table ronde a porté sur les moyens de répondre aux grands enjeux de sûreté actuels. L'ASN a exprimé son souhait de se rapprocher des réacteurs de 3^e génération, ce qui ne peut s'accomplir sans un travail de recherche, notamment de la part de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire.

La seconde table ronde a concerné les évolutions des PPI. La Vice-Présidente de la CLI comptait parmi les intervenants afin de présenter les enjeux de territoire liés à la situation transfrontalière de la centrale de Cattenom. En effet, l'élargissement à 20 km aura des répercussions importantes sur les territoires, car il concernera un plus grand nombre d'habitants (pour Cattenom, ce nombre passera de 105 000 à 400 000 habitants). Les plans actuels, tout comme les plans communaux de sauvegarde ou le plan ORSEC de gestion de crise, devront être adaptés.

Les pays voisins des territoires transfrontaliers ne seront pas pris en compte dans les mesures de prévention. Dans le cas de l'iode, aucune distribution ne sera faite dans le reste de la Grande Région transfrontalière. Dans ce contexte, les Luxembourgeois souhaitent créer un groupe de travail pour faire remonter les interrogations des élus locaux. De la même façon, en termes d'évacuation, les mesures prises en France ne seront pas communiquées de l'autre côté de la frontière, malgré les demandes récurrentes des pays voisins qui souhaitent être impliqués.

Enfin, la culture du risque reste à développer, en vue de dédramatiser l'objet, et de sensibiliser les citoyens aux gestes et pratiques à mettre en œuvre en cas d'accident. Les CLI, tout comme les élus locaux et l'Education Nationale, sont identifiés pour être de bons interlocuteurs, si tant est qu'ils communiquent de manière régulière sur ces questions.

i) Visite du CNPE de Cattenom

Suite à la seconde réunion de l'année, au cours de laquelle le Directeur de la centrale a présenté la 3^e visite décennale de la tranche 1 qui s'intègre au Grand Carénage, une visite de la centrale sur la même thématique a été organisée le 25 novembre, afin d'illustrer les propos tenus. Y participaient Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, M. Roger SPAUTZ, de Greenpeace Luxembourg et M. Marcel PHILIPPON de la Fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

j) Campagne d'iode

En 2016 a été lancée la campagne d'information et de distribution préventive de comprimés d'iode autour des centrales nucléaires afin de renouveler les comprimés d'iode distribués en 2009 et de développer la culture de protection des riverains des 19 centrales nucléaires

françaises. Le but étant d'informer les populations concernées de l'ensemble des actions de protection qui pourraient être nécessaires en cas d'accident nucléaire et d'expliquer comment est organisée la distribution d'iode en dehors des zones PPI.

Cette campagne est organisée par les services de l'État, l'ASN et EDF. Elle est pilotée au niveau des territoires par les préfets avec le concours des agences régionales de santé, des divisions de l'ASN, des maires, des CLI, des pharmaciens d'officine et des médecins libéraux des zones concernées.

Ainsi, la CLI de Cattenom a participé à une première réunion d'information et de présentation de la démarche, destinée aux maires du PPI, au sein du Centre d'Information du Public du CNPE de Cattenom. Puis, une réunion technique a été organisée par le SIACEDPC de la Préfecture de la Moselle le 13 avril 2016, en vue de sensibiliser les acteurs du territoire à la problématique de la diffusion de l'information et à l'importance de rappeler à leurs partenaires l'enjeu de retirer les comprimés.

Par ailleurs, la CLI s'est faite le relai de la campagne, en en discutant lors de ses deux réunions annuelles, ainsi qu'en communiquant sur ce point dans la Lettre de la CLI tout comme sur le site internet de la CLI.